

Professeure ou professeur sous octroi de niveau 2 – Aménagement forestier en contexte autochtone

Administration publique locale et régionale, Chimie de l'environnement et des bioressources, Développement des sociétés et territoires, Gestion de la faune et de ses habitats, Sciences de l'environnement

 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

 341 Rue Principale N, Amos, QC J9T 2L8

La recherche dans le domaine des sciences forestières à l'UQAT est en croissance. Les membres professeurs œuvrant dans ce secteur sont rattachés à l'Institut de recherche sur les forêts (IRF), formé d'une équipe multidisciplinaire de 14 professeures et professeurs travaillant sur l'ensemble du processus du développement forestier. Les laboratoires de recherche ainsi que son personnel technique et professionnel, soutiennent le déploiement des projets de recherche multidisciplinaires de l'IRF. Le modèle organisationnel de l'Institut mise sur la mutualisation des ressources humaines et matérielles, lui permettant d'œuvrer et de se démarquer dans trois secteurs d'activités : formation, recherche et service.

Votre rôle

L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) souhaite pourvoir à partir du mois de septembre 2025 un poste de professeure ou professeur sous octroi dans le domaine de l'aménagement forestier en contexte autochtone.

D'une façon générale, les tâches liées au poste, telles que définies par la convention collective des professeures et professeurs de l'UQAT, seront :

- l'enseignement et l'encadrement théorique et pratique d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs;
- la recherche reliée à son domaine d'expertise;
- la participation active au fonctionnement du département, à la gestion académique et aux services à la collectivité.

Informations sur le poste

Type d'emploi

Temps plein

Domaines

Administration publique locale et régionale, Chimie de l'environnement et des bioressources, Développement des sociétés et territoires, Gestion de la faune et de ses habitats, Sciences de l'environnement

Région

Abitibi-Témiscamingue

Publié

9 mai 2025

Expérience

2 ans

Niveau de scolarité exigé

Formation universitaire

Fin des candidatures

15 juin 2025

Documents complémentaires

D2025-INST-FORETS-113-

7.1_Concours-2025-

 XX_Prof_so_amen_autocht
05-2025

Plus spécifiquement, l'IRF recherche une personne habilitée à poursuivre des recherches dans le domaine de l'aménagement du territoire en codéveloppement avec les communautés autochtones en utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives. Ceci pourrait inclure les thématiques suivantes : Enjeux et perspectives de l'aménagement des territoires autochtones, pratiques sylvicoles adaptées aux objectifs des communautés autochtones, application du double regard à l'aménagement forestier et à la sylviculture, impact des changements climatiques sur les territoires autochtones, aménagement forestier cofondé pour les priorités autochtones. Des liens devraient déjà être tissés avec au moins une communauté autochtone en Abitibi-Témiscamingue pour permettre à la personne retenue de cocréer des projets de recherche à court terme. Cette personne devra démontrer une capacité à coopérer avec les entités gouvernementales de tous les niveaux. La personne devra être apte à collaborer avec les membres de l'IRF (chercheurs et chercheuses en aménagement forestier, en sylviculture, en biodiversité, en écologie aquatique, en écologie animale, en génétique ou en écophysiologie), à développer des collaborations avec des membres chercheurs d'autres départements de l'UQAT [Institut de recherche en mine et environnement, École d'études autochtones], et à l'extérieur de l'UQAT via, entre autres, le Centre d'étude de la forêt (CEF).

La personne recherchée devra être apte à œuvrer dans une université en région ayant, entre autres, pour mission de contribuer au développement socio-économique de son milieu. Elle devra aussi contribuer à l'encadrement de projets de recherche d'étudiantes et d'étudiants inscrits sous sa supervision à la maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers et au doctorat en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers, programmes de 2e et 3e cycles offerts à l'IRF.

Exigences

- Détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en foresterie sociale ou un domaine connexe).
- Démontrer sa capacité à développer des programmes de recherche en cocréation avec des communautés autochtones.
- Démontrer une aptitude pour le travail d'équipe et un engagement envers le développement de l'Institut de recherche sur les forêts.
- Démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires et internationales.
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit : la candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve que cette personne s'engage à acquérir, dans un délai convenu, une capacité satisfaisante de travailler en français.

Autres critères considérés comme un atout :

Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité qui favorisera l'obtention de fonds de recherche aux organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer d'excellents étudiants et étudiantes de 2e et 3e cycles.

Informations sur l'employeur

Nom de l'entreprise

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue